



PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ et le TREIZE JANVIER

Nous contacter

Tél : 01.48.32.71.91
Fax : 01.48.31.18.59
contact@huissiers-drancy.com

Références IMPERATIVES
à rappeler:

MD:225503 - FC

**Acte
d'Huissier de
Justice**

A LA DEMANDE DE :

VILLE DE LA COURNEUVE dont le siège social se situe Avenue de la République 93120 LA COURNEUVE, agissant diligences de son Maire en exercice domicilié audit siège en cette qualité.

Laquelle m'a exposé

Qu'elle a le plus grand intérêt à faire constater les déchets entreposés au pied de la tour Entrepose située rue Saint-Denis à La Courneuve.

Qu'elle estime également nécessaire de faire constater les risques d'intrusion par l'extérieur ou depuis le sous-sol dans la tour, l'absence de sécurité du site, les eaux stagnantes ou fuites d'eau éventuelles.

Que je suis requis à cet effet,

Déférant à cette réquisition,

Je, Fabrice COUVILLERS, membre de la SCP Fabrice COUVILLERS et Alain BOULARD, Huissiers de Justice Associés près le Tribunal Judiciaire de Bobigny à la résidence de Drancy, 64 rue Marcelin Berthelot, par l'un d'eux soussigné,

Me suis transporté ce jour à partir de 10h10 précises, rue Saint-Denis à La Courneuve sur le site de la tour Entrepose, ou la étant, en présence des personnes suivantes :

- Mme POUCHARD Emmanuelle, directrice du développement urbain de La Courneuve,
- Mme CHENUET Sandrine, directrice générale adjointe,
- Mr NICOD Gilles, Direct général des services techniques,
- La police municipale de la Courneuve,

J'ai vu et constaté ce qui suit :

Monsieur NICOD me précise faire réaliser un devis portant sur le chiffrage de l'évacuation des eaux s'étant écoulées dans les sous-sols, le chiffrage du volume des biens à évacuer ainsi que le chiffrage de la sécurisation du site.

Je constate que les abords sont pourvus d'une clôture en bardage haute d'environ 2 m.

Je note également la présence d'un portail donnant sur la cour arrière de la tour.

S.C.P.

Fabrice COUVILLERS

Alain BOULARD

Huissiers de Justice Associés

64, Rue M. Berthelot
93701 DRANCY Cedex



Nous contacter

Tél : 01.48.32.71.91

Fax : 01.48.31.18.59

contact@huissiers-drancy.com

**Références IMPERATIVES
à rappeler:**

MD:225503 - FC

**Acte
d'Huissier de
Justice**

MD:225503

Acte : 432399

Il existe également un petit bâtiment technique pourvu d'une grille et d'une porte arrachée laissant l'accès libre à l'intérieur du site.

Je relève que les abords du chantier côté intérieur sont totalement pollués par des déchets en tout genre et un volume important de pneumatiques.



S.C.P.
Fabrice COUVILLERS
Alain BOULARD
Huissiers de Justice Associés

64, Rue M. Berthelot
93701 DRANCY Cedex



Nous contacter

Tél : 01.48.32.71.91
Fax : 01.48.31.18.59
contact@huissiers-drancy.com

Références IMPERATIVES
à rappeler:

MD:225503 - FC

Acte
d'Huissier de
Justice

MD:225503

Acte : 432399





Nous contacter

Tél : 01.48.32.71.91
Fax : 01.48.31.18.59
contact@huissiers-drancy.com

**Références IMPERATIVES
à rappeler:**

MD:225503 - FC

**Acte
d'Huissier de
Justice**

MD:225503

Acte : 432399



Sous-sol

Je constate que l'ensemble du sous-sol est investi par les eaux.
Des déchets en tous genres sont disséminés sur l'ensemble du niveau.
Des motopompes s'attachent à réduire le volume d'eau présent.

S.C.P.
Fabrice COUVILLERS
Alain BOULARD
Huissiers de Justice Associés

64, Rue M. Berthelot
93701 DRANCY Cedex



Nous contacter

Tél : 01.48.32.71.91
Fax : 01.48.31.18.59
contact@huissiers-drancy.com

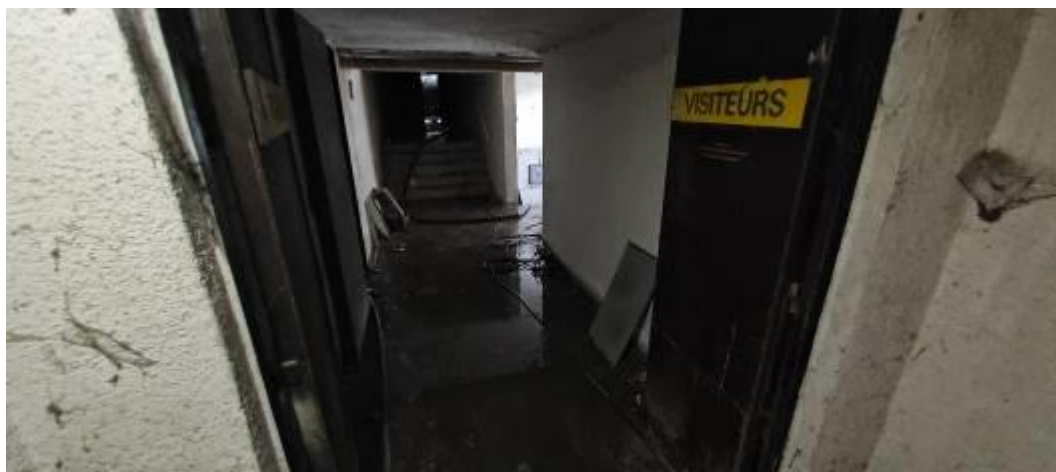
Références IMPERATIVES
à rappeler:

MD:225503 - FC

Acte
d'Huissier de
Justice

MD:225503

Acte : 432399





Nous contacter

Tél : 01.48.32.71.91
Fax : 01.48.31.18.59
contact@huissiers-drancy.com

MD:225503

Acte : 432399



1er Sous-sol

**Références IMPERATIVES
à rappeler:**

MD:225503 - FC

Je relève la présence résiduelle d'eau sur le sol.

Je constate que l'ensemble du niveau se trouve encombré de déchets, de gravats, et d'ordures en tous genres. Il existe également une carcasse de véhicule abandonnée et un entreposage sauvage de biens en tous genres.

**Acte
d'Huissier de
Justice**



S.C.P.
Fabrice COUVILLERS
Alain BOULARD
Huissiers de Justice Associés

64, Rue M. Berthelot
93701 DRANCY Cedex



Nous contacter

Tél : 01.48.32.71.91
Fax : 01.48.31.18.59
contact@huissiers-drancy.com

Références IMPERATIVES
à rappeler:

MD:225503 - FC

Acte
d'Huissier de
Justice

MD:225503

Acte : 432399





Nous contacter

Tél : 01.48.32.71.91
Fax : 01.48.31.18.59
contact@huissiers-drancy.com

**Références IMPERATIVES
à rappeler:**

MD:225503 - FC

**Acte
d'Huissier de
Justice**

MD:225503

Acte : 432399

Dans une pièce, je note la présence d'un amoncellement de sacs plastiques recevant des gravats et dont il est indiqué que la nature des gravats est inconnue.



Chaudière

Je constate la présence de 3 cuves à fioul présentes dans la chaudière. Dans l'ensemble de la pièce, je relève la présence d'une eau stagnante mêlée aux déchets et s'élevant sur une hauteur d'environ 30 cm.



S.C.P.
Fabrice COUVILLERS
Alain BOULARD
Huissiers de Justice Associés

64, Rue M. Berthelot
93701 DRANCY Cedex



Nous contacter

Tél : 01.48.32.71.91
Fax : 01.48.31.18.59
contact@huissiers-drancy.com

MD:225503

Acte : 432399



Rez-de-chaussée

Références IMPERATIVES
à rappeler:

MD:225503 - FC

Je constate la présence de nombreux déchets et de traces d'occupation ancienne. Le sol est jonché de nombreux déchets en tous genres. Quelques pièces recèlent des sacs plastiques remplis de déchets non évalués.

Acte
d'Huissier de
Justice



S.C.P.
Fabrice COUVILLERS
Alain BOULARD
Huissiers de Justice Associés

64, Rue M. Berthelot
93701 DRANCY Cedex



Nous contacter

Tél : 01.48.32.71.91
Fax : 01.48.31.18.59
contact@huissiers-drancy.com

Références IMPERATIVES
à rappeler:

MD:225503 - FC

Acte
d'Huissier de
Justice

MD:225503

Acte : 432399





Nous contacter

Tél : 01.48.32.71.91
Fax : 01.48.31.18.59
contact@huissiers-drancy.com

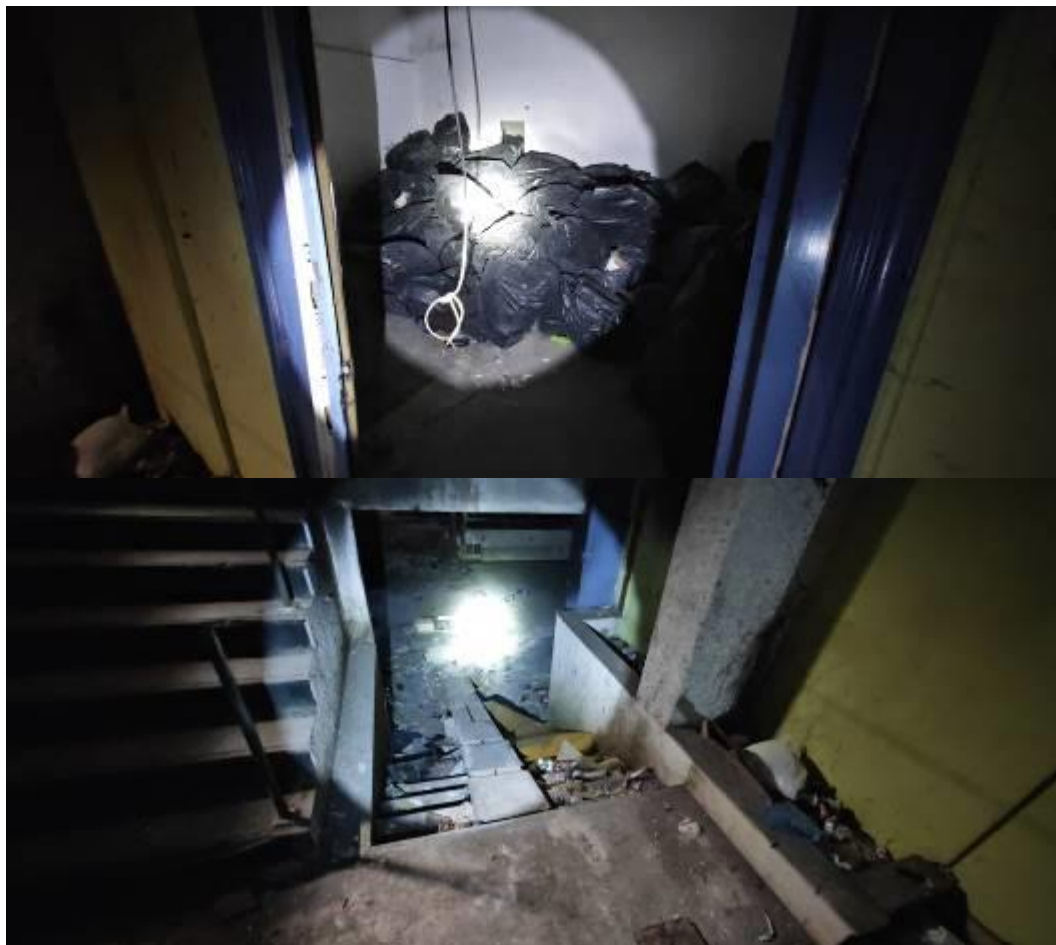
**Références IMPERATIVES
à rappeler:**

MD:225503 - FC

**Acte
d'Huissier de
Justice**

MD:225503

Acte : 432399



Premier étage

Je note l'absence d'encombrement et d'occupation de ce niveau.
Je relève l'absence de fenêtres laissant ainsi place à de larges ouvertures accessibles depuis l'extérieur.
Depuis ce niveau, j'ai alors vue sur la cour située à l'arrière de la tour laquelle est très fortement encombrée de déchets, de gravats et d'un monticule de pneumatiques.



S.C.P.
Fabrice COUVILLERS
Alain BOULARD
Huissiers de Justice Associés

64, Rue M. Berthelot
93701 DRANCY Cedex



Nous contacter

Tél : 01.48.32.71.91
Fax : 01.48.31.18.59
contact@huissiers-drancy.com

Références IMPERATIVES
à rappeler:

MD:225503 - FC

Acte
d'Huissier de
Justice

MD:225503

Acte : 432399



S.C.P.
Fabrice COUVILLERS
Alain BOULARD
Huissiers de Justice Associés

64, Rue M. Berthelot
93701 DRANCY Cedex



Nous contacter

Tél : 01.48.32.71.91
Fax : 01.48.31.18.59
contact@huissiers-drancy.com

Références IMPERATIVES
à rappeler:

MD:225503 - FC

Acte
d'Huissier de
Justice

MD:225503

Acte : 432399



2eme étage

Je constate que l'ensemble du niveau se trouve dépourvu de tout encombrement et d'occupation. Les fenêtres sont toutes déposées et laissent place une large ouverture.

Je constate que l'accès est facilité depuis le bâtiment voisin.



S.C.P.
Fabrice COUVILLERS
Alain BOULARD
Huissiers de Justice Associés

64, Rue M. Berthelot
93701 DRANCY Cedex



Nous contacter

Tél : 01.48.32.71.91
Fax : 01.48.31.18.59
contact@huissiers-drancy.com

Références IMPERATIVES
à rappeler:

MD:225503 - FC

Acte
d'Huissier de
Justice

MD:225503

Acte : 432399



Puis j'ai reçu par mail le 17 janvier 2025, copie des différents devis reçus par la commune de la Courneuve.

Pièces reçues le 17 janvier 2025



Devis Alarme AL SECURITE



www.alsecurite.com

Référence client
002255 / 01COURNE

Page
1

MAIRIE DE LA COURNEUVE

Avenue de la République
 Hôtel de Ville
 93126 LA COURNEUVE CEDEX

Références

TOUR ENTREPOT
 POSE SYSTEME ALARME ANTI-INTRUSION
 MATERIEL FOURNIS PAR LE CLIENT

Nous contacter

Tél : 01.48.32.71.91
 Fax : 01.48.31.18.59
 contact@huissiers-drancy.com

Références IMPERATIVES à rappeler:

MD:225503 - FC

Acte d'Huissier de Justice

Devis N°	Date	Représentant	Mode de règlement	Devise
14535	17/01/2025	JULIEN	VIREMENT ADMINISTRATIF	EUROS

Référence	Désignation	Qty	P.U. HT	P.U. Net	Montant HT
DEP	DEPLACEMENT	1.00	56.05	56.05	56.05
MO	MAIN D'OEUVRE D'INSTALLATION	8.00	58.08	58.08	464.64

Taux TVA	Montant HT	Port & Embal.	Montant TVA
20.00	520.69		104.14

Total HT	520.69
Total TVA	104.14
Total TTC	624.83

Bon pour accord		Devis valable : 1 mois
		Délai d'exécution après accord :

Net à payer en EUROS	624.83
----------------------	--------

S.C.P.
Fabrice COUVILLERS
Alain BOULARD
Huissiers de Justice Associés

64, Rue M. Berthelot
 93701 DRANCY Cedex



Nous contacter

Tél : 01.48.32.71.91
 Fax : 01.48.31.18.59
 contact@huissiers-drancy.com

Références IMPERATIVES
à rappeler:

MD:225503 - FC

Acte
d'Huissier de
Justice

MD:225503

Acte : 432399

Devis pompage CARL CONSTRUCTION



305, rue de Meaux - 93410 Vaujours - Tél. : 01 43 00 55 22 - Fax : 01 43 00 90 97
 e-mail : contact@carlconstruction.fr

Ville de LA COURNEUVE
 Pôle technique-Service Bâtiments
 64, avenue Gabriel PERI
 93120 LA COURNEUVE

A l'attention de M.NICOD
 Vaujours, le 14 janvier 2025

DEVIS

N°	DÉSIGNATION	H.T.	T.V.A.	T.T.C.
D013/25/FD 2225	- LA TOUR ENTREPOSE -	2 809,47	561,89	3 371,36

N°	DESIGNATIONS	U	Q	P.U.	TOTAL HT
	<u>Intervention sur sous sol -2 inondé</u>				
MA04	1 équipe de 3 personnes 1 jour, pour : * reconnaissance des lieux. * dépose des portes et accès condamnés. * investigation sur fuite.	h	24,00	42,34	1 016,16
MA07	location pompe immergée eaux chargées (CN 47 06 12 00 039).	%	18,00	308,82	253,23
MA07	location tuyau pour pompe immergée (CN 47 06 12 00 063).	%	18,00	63,68	52,22
MA07	location groupe électrogène mono (CN 47 24 12 00 009).	%	18,00	329,52	270,21
MA07	transport par loueur paris et couronne CT1. (CN 47 45 04 00 009).4u	%	18,00	315,64	258,82
MA04	3 personnes pour intervention du 13 janvier 2025.	h	24,00	42,34	1 016,16
TOTAL HT					2 866,80
TOTAL avec rabais 2%					2 809,47
T.V.A 20 %					561,89
TOTAL TTC					3 371,36

© C.C. au capital de 100 000 € - R.P.C. 0810009 D 430 038 010 - SIRET : 438 050 810 00047 - CODE APE : 4120 B - TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR243305810

S.C.P.
Fabrice COUVILLERS
Alain BOULARD
Huissiers de Justice Associés

64, Rue M. Berthelot
 93701 DRANCY Cedex



Nous contacter

Tél : 01.48.32.71.91
 Fax : 01.48.31.18.59
contact@huissiers-drancy.com

**Références IMPERATIVES
 à rappeler:**

MD:225503 - FC

**Acte
 d'Huissier de
 Justice**

MD:225503

Acte : 432399

Devis securisation ERDT



**ÉTUDES ET RÉALISATION
 DÉMOLITIONS ET TERRASSEMENTS**

N° T.V.A. Intracommunautaire : FR82 384 325 825

Référence du chantier	
A l'attention de	Monsieur NICOD
Adresse du	Tour Enrepose
	LA COURNEUVE

DEVIS	
Numéro	Date
9711	14/01/2025

Adresse du Client
Ville de la Courneuve
Direction des Services Techniques

	Désignation	U	Q	P.U. H.T.	Montant H.T.
	Suite a notre rendez vous du 13 janvier 2025				
	Murage				
A69	homme trafic securite	j	48	28,00 €	1 344,00 €
A67	amene materiel pour coïtillage 1 er et 2 eme etage	m	1	480,00 €	480,00 €
A58	manitou telescopique 1 er et 2 eme etage	j	4	500,00 €	2 000,00 €
A2	murage parpaings 1 er etage	m2	85,0	90,00 €	7 650,00 €
A2	murage parpaings 2 eme etage	m2	240,0	90,00 €	21 600,00 €
	cloture				
A46	rehausse de cloture de 1 m sur 44 ml	ml	44	60,00 €	2 640,00 €
A46	rehausse portail et condamnation	ml	4	60,00 €	240,00 €
Total H.T					35 954,00 €
T.V.A. 20 %					7 190,80 €
Montant TTC					43 144,80 €

Vous en souhaitant bonne réception,

Sylvain MIRANDA



Statut 111 - Statut 112

E-mail : s.secretariat@erdt93.fr

3-5, rue des Raverdis - 92230 GENNEVILLIERS - Tél. : 01.48.57.77.03

SAS au capital de 80 000 € - RCS NANTERRE 8 384 325 825 - Siret 884 325 825 000 30 - APE 812 A

64, Rue M. Berthelot
 93701 DRANCY Cedex



Nous contacter

Tél : 01.48.32.71.91
 Fax : 01.48.31.18.59
 contact@huissiers-drancy.com

Références IMPERATIVES
à rappeler:

MD:225503 - FC

Acte
d'Huissier de
Justice

Devis nettoyage ERDT



ÉTUDES ET RÉALISATION
DÉMOLITIONS ET TERRASSEMENTS

N° T.V.A. Intracommunautaire : FR82 384 325 825

Référence du chantier	
A l'attention de	Monsieur NICOD
Adresse du	Tour Enrepose nettoyage
	LA COURNEUVE

DEVIS	
Numéro	Date
9710	14/01/2025

Adresse du Client
Ville de la Courneuve
Direction des Services Techniques

	Désignation	U	Q	P.U. H.T.	Montant H.T.
	Suite a notre rendez vous du 13 janvier 2025 bordureau de suivit de bons a la facturation Dechets				
A67	amene materiel	m	1	480,00 €	480,00 €
A69	homme trafic securite	j	40	28,00 €	1 120,00 €
A59	Tri sélectif	u	2	750,00 €	1 500,00 €
A59	chargement mecanique	u	3	750,00 €	2 250,00 €
A38	Mise ne CET Classe 2 gravois divers	m ³	95	80,00 €	7 600,00 €
A38	mise en CET classe 2 pneus	m3	30	160,00 €	4 800,00 €
B15	Transport mise en CET CLASSE 1 amiante	m3	10	220,00 €	2 200,00 €
Total H.T					19 950,00 €
T.V.A. 20 %					3 990,00 €
Montant TTC					23 940,00 €

Vous en souhaitant bonne réception,

Sylvain MIRANDA



E-mail : s.secretariat@erdt93.fr

3-5, rue des Ravendis - 92230 GENNEVILLIERS - Tél. : 01.48.57.77.03

SAS au capital de 80 000 € - RCS Nanterre 8 384 325 825 - Siret 884 325 825 00030 - APE 8312 A

S.C.P.
Fabrice COUVILLERS
Alain BOULARD
Huissiers de Justice Associés

64, Rue M. Berthelot
93701 DRANCY Cedex



Nous contacter

Tél : 01.48.32.71.91
Fax : 01.48.31.18.59
contact@huissiers-drancy.com

Références IMPERATIVES
à rappeler:

MD:225503 - FC

Acte
d'Huissier de
Justice

MD:225503

Acte : 432399

Devis pour diagnostic amiante DATIC INGENIERIE



DATIC INGENIERIE
DIAGNOSTICS TECHNIQUES

DEVIS N° 240327 16

PROPOSITION COMMERCIALE
DIAGNOSTIC AMIANTE AVANT TRAVAUX



S.C.P.
Fabrice COUVILLERS
Alain BOULARD
Huissiers de Justice Associés

64, Rue M. Berthelot
93701 DRANCY Cedex


MINISTÈRE DE JUSTICE

MD:225503

Acte : 432399



Nous contacter

Tél : 01.48.32.71.91
Fax : 01.48.31.18.59
contact@huissiers-drancy.com

A Paris, le 2 janvier 2024

Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-dessous la proposition commerciale pour la réalisation d'un diagnostic amiante avant travaux, situé au Carrefour des 6 Chemins 93120 LA COURNEUVE.

Références IMPERATIVES
à rappeler:

MD:225503 - FC

Acte
d'Huissier de
Justice

Très cordialement,

Yasmine ZOUAGHI

Coordinatrice Administrative et commerciale

DATIC INGENIERIE

DATIC INGENIERIE
62 RUE DES MOINES 75017 PARIS
Tél : 06.15.37.77.40 // E-mail : y.zouaghi@datic-ing.fr / contact@datic-ing.fr



S.C.P.
Fabrice COUVILLERS
Alain BOULARD
Huissiers de Justice Associés

64, Rue M. Berthelot
93701 DRANCY Cedex



MD:225503

Acte : 432399



A. PROPOSITION ENTRE

DEMANDEUR :

VILLE DE LA COURNEUVE

Avenue de la République

93120 LA COURNEUVE

ET

PRESTATAIRE :

DATIC INGENIERIE

62, rue des Moines

75 017 PARIS

Contact : Yasmine ZOUAGHI

Tel : 06 15 37 77 40 // 06 64 17 07 20

Mail : y.zouaghi@dati-ing.fr

Nous contacter

Tél : 01.48.32.71.91
Fax : 01.48.31.18.59
contact@huissiers-drancy.com

**Références IMPERATIVES
à rappeler:**

MD:225503 - FC

**Acte
d'Huissier de
Justice**

DATIC INGENIERIE
62 RUE DES MOINES 75017 PARIS
Tel : 06.15.37.77.40 // E-mail : y.zouaghi@dati-ing.fr / contact@dati-ing.fr



S.C.P.
Fabrice COUVILLERS
Alain BOULARD
Huissiers de Justice Associés

64, Rue M. Berthelot
93701 DRANCY Cedex



Nous contacter

Tél : 01.48.32.71.91
Fax : 01.48.31.18.59
contact@huissiers-drancy.com

Références IMPERATIVES
à rappeler:

MD:225503 - FC

Acte
d'Huissier de
Justice

MD:225503

Acte : 432399



DEVIS

SAS DATIC INGENIERIE
62 Rue des Moines
75017 PARIS - 17EME
0615377740
SIRET : 35348929700047
N° Identification TVA : FR77353489297
Police d'assurance : 987654-25
Code APE : 7112B

VILLE DE LA COURNEUVE

Avenue de la République
93120 LA COURNEUVE

Date	Numéro	Code Client
02/01/2024	DE240327 16	VIL00003

Devis correspondant au(x) dossier(s) :

Num. dossier	Référence Dossier	Adresse Bien	Propriétaire
45	45 - VILLE DE LA COURNEUVE	Tour Entrepote Carrefour des 6 Chemins 93120 LA COURNEUVE	VILLE DE LA COURNEUVE

Num. dossier	Ref. article	Désignation	Qté.	PU HT (€)	Montant HT (€)	TVA (%)
45	AM002	Diagnostic amiante avant-travaux - L14	1,00	260,00	260,00	20,00
45	PLV002	Prélèvements et analyses - L26	3,00	90,00	270,00	20,00

Le présent devis est valable un mois.
Le solde à la livraison.

Total HT	530,00 €
Total TVA	106,00 €
Total TTC net	636,00 €

MONTANT A PAYER
636,00 €

Devis à nous retourner signé précédée de la mention « Bon pour accord »

A _____ Le _____

Signature :

DATIC INGENIERIE
62 RUE DES MOINES 75017 PARIS
Tél : 06.15.37.77.40 // E-mail : y.toussaint@datic-ing.fr / contact@datic-ing.fr

S.C.P.
Fabrice COUVILLERS
Alain BOULARD
Huissiers de Justice Associés

64, Rue M. Berthelot
93701 DRANCY Cedex



Nous contacter

Tél : 01.48.32.71.91
Fax : 01.48.31.18.59
contact@huissiers-drancy.com

**Références IMPERATIVES
à rappeler:**

MD:225503 - FC

**Acte
d'Huissier de
Justice**

MD:225503

Acte : 432399



B. CONDITIONS PARTICULIERES

ARTICLE 1 : OBJET DE LA MISSION

Il s'agit d'établir, selon les conditions de notre contrat, de diagnostic amiante avant travaux

Objet de la prestation :

Diagnostic Amiante avant travaux

Il est rappelé que l'intervention de DATIC INGENIERIE doit s'effectuer dans des bâtiments vides et l'opérateur DATIC INGENIERIE doit être accompagné d'une personne connaissant les lieux et permettant l'accès à tous les locaux.

Sont à la charge du client, tous les sondages destructifs ou démontages d'éléments permettant l'examen des différents composants de la construction.

Les toitures doivent être accessibles lors de nos investigations sur site.

Les réseaux enterrés feront l'objet d'une seconde visite, non pris en compte dans le présent devis (cela fera l'objet d'un devis supplémentaire).

Les locaux non visités ainsi que les levées de réserves éventuelles feront l'objet d'investigations complémentaires également.

Les missions se terminent à la remise des rapports de repérage.

ARTICLE 2 : Documents, informations à fournir

- Plans des locaux
- Nom et coordonnées du contact pour RDV

DATIC INGENIERIE
62 RUE DES MOINES 75017 PARIS
Tél : 06.15.37.77.40 // E-mail : y.touaiche@datic-ing.fr / contact@datic-ing.fr



Nous contacter

Tél : 01.48.32.71.91

Fax : 01.48.31.18.59

contact@huissiers-drancy.com

Références IMPERATIVES à rappeler:

MD:225503 - FC

Acte d'Huissier de Justice

MD:225503

Acte : 432399



CONDITIONS GENERALES DE VENTE	
ARTICLE 1 - Champ d'application. Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les prestations de service prévues par DATIC INGENIERIE auprès des clients professionnels (ce sont professionnels, c'est-à-dire les clauses énoncées figurent sur les documents du client, et notamment ses conditions générales d'achat telles qu'elles sont, sur lesquelles les présentes conditions générales de vente prévalent, conformément aux dispositions de l'article L.441-6 du Code de Commerce). Les présentes conditions générales de vente concernent l'ensemble des diagnostics immobiliers réalisés par DATIC INGENIERIE (mesurage loi Carrez, repérage antenne, constat de risque d'invasion au puits, diagnostic thermique, diagnostic technique des immeubles dans le cadre de la loi SRU, diagnostic de performance énergétique, diagnostic gaz, DPE, normes de surface et d'habitabilité, ainsi que tout autre susceptible d'être réalisé ou imposé par la réglementation en vigueur) ainsi qu'à l'établissement de rapports et/ou attestations, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. Conformément aux dispositions de l'article L.441-6 du Code de Commerce, ces conditions générales de vente sont systématiquement communiquées à toute personne qui en fera la demande, pour lui permettre notamment de passer commande auprès de DATIC INGENIERIE. ARTICLE 2 - Commandes. Les commandes doivent impérativement être établies par écrit. ARTICLE 3 - Tarifs - Réduction de prix. 3.1. Tarifs. Les prestations de service fournies par DATIC INGENIERIE le sont aux tarifs mentionnés au barème ci-joint. Ces tarifs sont fermes et non négociables pendant leur période de validité, telle que définie audit barème. Les commandes de service effectuées par le client, auxquelles le barème ne pourra s'appliquer, feront l'objet d'un devis préalablement accepté par celui-ci. Les tarifs s'entendent nets de TTC. Une facture sera établie par DATIC INGENIERIE et remise au client lors de chaque fourniture de service. 3.2. Retenue de prix. En l'absence du cas spécifique des contrats d'Etat tenus (ceux-ci ayant une validité de six mois à compter de la date de leur réalisation), il est précisé : ➤ Durant le délai de six mois, si tous les éléments concernés doivent être validés et si le client en effectue la demande par écrit auprès de DATIC INGENIERIE, celui-ci effectuera gratuitement une seconde visite ; ➤ Passé ce délai de six mois, si la vente des biens immobiliers concernés n'est pas conclue, et à la demande expresse et écrite du client, DATIC INGENIERIE réalisera une seconde visite facturable à la moitié du prix de la première intervention, dans un délai maximum de six mois, suivant l'expiration du premier délai de six mois. ARTICLE 4 - Conditions de règlement. 4.1. Délai de règlement. Le prix des prestations réalisées par DATIC INGENIERIE est payable comptant, et toutes, au plus tard, la fourniture des prestations de service commandées ou, au plus tard, à réception de la facture émise par DATIC INGENIERIE. Il n'y a pas d'escompte en cas de paiement anticipé. L'envoi au client des rapports et/ou attestations se fera dès réception du règlement correspondant. 4.2. Pénalités de retard. Le défaut ou le retard de paiement par le client entraîne l'application de pénalités de retard calculées suivant un taux d'intérêt égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur, appliqué sur le montant TTC du prix des prestations de service figurant sur la facture adressée au client et l'application d'une indemnité forfaitaire de recouvrement fixe à 40€ (article 3012-1115 du CGR/2012). Ces pénalités de retard seront automatiquement et de plein droit acquies à DATIC INGENIERIE, sans formalité, ni mise en demeure préalable, et sans préjudice de tout autre action que DATIC INGENIERIE aura en droit d'entreprendre, à ce titre, à l'encontre du client. En cas de non respect des conditions de paiement préalablement exposées, DATIC INGENIERIE se réserve également le droit de suspendre ou d'annuler la fourniture des prestations de service commandées par le client. La prestation peut être payée et réglée par l'intermédiaire du trésorier lors de la signature de l'acte de vente. 4.3. Annulation de commande. En cas d'annulation, à la demande ou du fait du client, des commandes passées auprès de DATIC INGENIERIE, dans un délai inférieur à 24 H avant la date convenue pour la réalisation des prestations commandées, ou en cas d'impossibilité pour DATIC INGENIERIE de réaliser ses prestations du fait du client, celui-ci pourra réclamer au client une indemnité forfaitairement fixée à 25% du tarif applicable aux prestations contractuellement convenues, suivant le barème joint. ARTICLE 5 - Modalités de fourniture des prestations. Les prestations de DATIC INGENIERIE sont réalisées dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, et conformément aux stipulations contractuelles résultant notamment des commandes écrites passées par le client. Les interventions de DATIC INGENIERIE se font aux jours et heures habituels de travail, sauf dérogation résultant d'une convention expresse et écrite passée entre DATIC INGENIERIE et le client. Les prestations commandées seront réalisées aux jours et heures convenus par les parties. A défaut de réserve ou de réclamation expressement émise par le client lors de la réalisation des prestations, celles-ci seront réputées conformes à la commande, en quantité et qualité.	L'intervention de DATIC INGENIERIE donne lieu à l'établissement des rapports et/ou attestations rédigés en langue française, et adressés en un exemplaire au client, dans les 48 H suivant la réception du règlement des prestations, conformément aux stipulations de l'article 6 précité. Néanmoins, et à titre exceptionnel, ce délai de 48 H sera augmenté d'un délai supplémentaire de 72 H en cas de prélèvement et d'analyses effectués en laboratoire. En dehors de l'évocation, à titre de référence commerciale, des missions qui lui sont confiées, DATIC INGENIERIE s'interdit de divulguer à tous tiers non concernés, toutes informations particulières relatives à ses clients. ARTICLE 6 - Assurance. DATIC INGENIERIE est assurée au titre de sa responsabilité civile professionnelle auprès de la Compagnie CAN ASSURANCE. Sur demande expresse et écrite du client, DATIC INGENIERIE fournira les attestations précisant le montant des garanties pour lesquelles elle est assurée auprès de cet organisme, ainsi que la garantie de prime pour l'année en vigueur. Le client devra également être assuré pour couvrir les risques éventuels auxquels il pourrait être exposé, sous-traitants et partenaires de DATIC INGENIERIE, ainsi que les dommages occasionnés dont la responsabilité pourrait lui incomber. ARTICLE 7 - Obligations du client. Le client autorise expressément DATIC INGENIERIE, ses préposés, sous-traitants et partenaires à intervenir dans les locaux concernés. Le client se fera accompagner par une personne qualifiée qui sera en mesure de fournir tous les renseignements utiles pour l'accomplissement par DATIC INGENIERIE de ses missions contractuellement définies. Cette personne assurera la direction des opérations nécessaires à l'accomplissement des prestations convenues. Ainsi, le client mettra notamment à la disposition de DATIC INGENIERIE, de ses préposés, sous-traitants et partenaires, tous les moyens requis pour permettre l'accès aux lieux concernés pour la prestation contractuellement définie et tous les moyens requis pour l'accomplissement par DATIC INGENIERIE de ses prestations. Il est rappelé que les interventions de DATIC INGENIERIE et ses rapports et/ou attestations établis au titre de ces prestations ne peuvent en aucun cas exonérer le client de ses propres obligations légales et réglementaires. DATIC INGENIERIE se réserve le droit d'exclure de sa mission et des prestations commandées les lieux qui présenteraient, pour ses préposés, sous-traitants et partenaires, un degré de danger excessif et/ou sans lesquels le client ne consentirait pas à mettre en œuvre les mesures de sécurité requises et prescrites par DATIC INGENIERIE. ARTICLE 8 - Responsabilités. DATIC INGENIERIE rappelle que les préposés chargés d'effectuer les prestations contractuellement convenues avec le client agissent exclusivement en qualité de collaborateurs techniques. DATIC INGENIERIE décline toute responsabilité pour les incidents ou accidents qui surviendraient dans les locaux du client, dont l'origine serait sans lien avec la nature de la prestation commandée à DATIC INGENIERIE. A cet égard, il est précisé que les recherches et investigations auxquelles procèdent DATIC INGENIERIE, ses préposés, sous-traitants et partenaires, au titre de réaliser les prestations contractuellement convenues, sont limitées aux seules opérations strictement nécessaires à l'accomplissement de ces prestations et à l'établissement des rapports et/ou attestations devant être remis au client. DATIC INGENIERIE décline toute responsabilité pour les dommages occasionnés, notamment, par un mauvais usage du client à ses propres obligations contractuelles. ARTICLE 9 - Validité des rapports et attestations. Deux 2006-1932 du 21 décembre 2006 relatif aux durées de validité des documents constituant le premier de diagnostic technique. ARTICLE 10 - Archivage. Les rapports et/ou attestations, ordres de mission, factures, courriers échangés avec le client pourront lui être communiqués, sur simple demande écrite de sa part, pendant toute la durée de leur conservation, à savoir pendant toute une à compter de la date de la réalisation de la prestation contractuellement confiée à DATIC INGENIERIE. ARTICLE 11 - Langues. Tous les textes auxquels le présent contrat pourra donner lieu, concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, sa réalisation, leurs conséquences et tous autres seront soumis aux tribunaux de DATIC INGENIERIE. ARTICLE 12 - Langue du contrat - Droit applicable. De convention expresse entre les parties, le présent contrat est régi et soumis au droit français. ARTICLE 13 - Acceptation du client. Les présentes conditions générales de vente sont expressément agréées et acceptées par le client qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, de ses propres conditions générales d'achat, qui seront inopposables à DATIC INGENIERIE, même si elle en a sa connaissance.

S.C.P.
Fabrice COUVILLERS
Alain BOULARD
Huissiers de Justice Associés

64, Rue M. Berthelot
93701 DRANCY Cedex



MD:225503

Acte : 432399

ARTICLE 3 : Modalité de règlement

RIB pour acompte :

Nous contacter

Tél : 01.48.32.71.91
Fax : 01.48.31.18.59
contact@huissiers-drancy.com

Références IMPERATIVES
à rappeler:

MD:225503 - FC

Acte
d'Huissier de
Justice

Crédit Mutuel					
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation
10278	06186	00020796701	13	EUR	CCM LE PERREUX-BRY
Identifiant international de compte bancaire					
IBAN (International Bank Account Number)					
FR76	1027	8061	8600	0207	9670 113
Domiciliation			Titulaire du compte (Account Owner)		
CCM LE PERREUX-BRY			DEVELOPPEMENT ASSISTANCE		
LE PERREUX			TECHNIQUE INGENIERIE CONSEIL		
71 AVENUE LEDRU ROLLIN			DATIC INGENIERIE		
94170 LE PERREUX SUR MARNE			21 RUE ALBERT LECOCQ		
☎ 0 820 099 943 (Service 0,12 €/min + prix appel)			94170 LE PERREUX SUR MARNE		
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.			PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ		

DATIC INGENIERIE
62 RUE DES MOINES 75017 PARIS
Tel : 06.15.37.77.40 // E-mail : y.zouaghi@datic-ing.fr / contact@datic-ing.fr

S.C.P.
Fabrice COUVILLERS
Alain BOULARD
Huissiers de Justice Associés

64, Rue M. Berthelot
93701 DRANCY Cedex



Nous contacter

Tél : 01.48.32.71.91
Fax : 01.48.31.18.59
contact@huissiers-drancy.com

Références IMPERATIVES
à rappeler:

MD:225503 - FC

Acte
d'Huissier de
Justice

MD:225503

Acte : 432399

Devis pour création alimentation électrique ENTRA ENERGIES



VILLE DE LA COURNEUVE
58 rue Gabriel PERI
93120 La Courneuve

A l'attention de M CARON

V/ correspondant : Laurent Deshayes

N/Réf : Devis n° 112501062

Objet : Création d'une alimentation électrique pour une alarme intrusion tour Entrepore

Aubervilliers, le 16 janvier 2025

Monsieur,

Suite à votre demande, nous avons le plaisir de vous communiquer ci-dessous notre ESTIMATION DE PRIX concernant les travaux d'électricité de l'affaire citée en objet, établie d'après les renseignements que vous nous avez remis.

MONTANT H.T.	Euros	1 564,82 €
TVA 20,00%	Euros	312,96 €
TVA 5,50%	Euros	0,00 €
MONTANT T.T.C	Euros	1 877,78 €

Restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez souhaiter, Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

Le Chef d'Entreprise
Wessley BLAMPAIN

Page: 1 / 2

Siège Social

102 bis, rue Danielle Casanova
93306 AUBERVILLIERS Cedex
Tél : 01 48 11 37 50
Fax : 01 48 33 75 97

Agence

36-38, rue Francis Combe
95000 CERGY
Tél : 01 30 30 21 30
Fax : 01 30 30 97 30



ME4 - TN4 - HT - RT - CM
LCPT5 - MGT15 - CM - IRVE - ET
CF3.2 - AV - GT - ST - TC - FO - MA
MIE3.2 - CM



SA au Capital de 3 889 260 € - Siret 542 036 207 000 59 - N° TVA CEE : FR51 542 036 207 - RCS Bobigny - APE 4321B
www.entra.fr - Mail : entra@entra.fr



Nous contacter

Tél : 01.48.32.71.91
Fax : 01.48.31.18.59
contact@huissiers-drancy.com

**Références IMPERATIVES
à rappeler:**

MD:225503 - FC

**Acte
d'Huissier de
Justice**



Création d'une alimentation électrique pour une alarme intrusion
tour Entrepouse

Devis n° 112501062

du : 16 janvier 2025

Offre de prix

code bordereau	Désignation	Unité	Qté	Prix Unitaire	Prix Total
	Travaux				
	Création d'une alimentation électrique pour une alarme intrusion tour Entrepouse				
EL 1	Forfait déplacement	UNI	2	25,00 €	50,00 €
EL 4	Petites interventions	H	20	32,00 €	640,00 €
EL 37	Fourniture et pose de câble U 1000 RO2 V 3G 2,5mm²	ML	200	2,05 €	410,00 €
EL 48	Prise 2x20 A + T étanche	UNI	2	25,96 €	51,92 €
EL 8	Tableau 24 modules	UNI	1	71,44 €	71,44 €
EL 26	Disjoncteur 16 A	UNI	1	14,01 €	14,01 €
EL 21	Disjoncteur différentiel 30 mA 25 A type A	UNI	1	108,25 €	108,25 €
	Base H.T.	€			1 345,62 €
	Révision	%	3,5	1 345,62 €	47,10 €
	Sous-total				1 392,72 €
3808090300003	Collier o de serrage 20 a 50 mm	u	100	4,41 €	441,00 €
	Base H.T.	€			441,00 €
	Rabais	%	50	441,00 €	-220,50 €
	Sous-total				220,50 €
	Base H.T.	€			1 613,22 €
	De 0 à 5 000	%	3	1 613,22 €	-48,40 €
	Sous-total Travaux				1 564,82 €
	PRIX DE VENTE TOTAL				1 564,82 €
	T.V.A. 20,00%				312,96 €
	Total T.T.C.				1 877,78 €

S.C.P.
Fabrice COUVILLERS
Alain BOULARD
Huissiers de Justice Associés

64, Rue M. Berthelot
 93701 DRANCY Cedex



MD:225503

Acte : 432399

Devis pour étude structure INGEBIME




PROPOSITION D'HONORAIRES

De : Julien PEDRAZZOLI
Ligne directe : 01 84 20 89 96
Email : j.pedrazzoli@ingebime.fr

À : M. Gilles NICOD
Société : MAIRIE DE LA COURNEUVE
Adresse : Avenue de la République
 93120 La Courneuve
Mobile : -
Standard : 01 49 92 62 30
Email : gilles.nicod@lacourneuve.fr

Nous contacter

Tél : 01.48.32.71.91
 Fax : 01.48.31.18.59
contact@huissiers-drancy.com

Références IMPERATIVES
à rappeler:
 MD:225503 - FC

Acte
d'Huissier de
Justice

DIAGNOSTIC RUE DE SAINT-DENIS

Adresse : 13, rue de Saint-Denis - 93120 LACOURNEUVE
Mission : Etude Structure

M. Gilles NICOD,

Nous vous remercions de nous avoir consultés dans le cadre de l'affaire portée en référence, et avons l'honneur de vous soumettre notre meilleure proposition d'honoraires.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Nous vous prions de croire à nos sentiments les meilleurs.

M. Julien PEDRAZZOLI
 Directeur Service Etude de Prix

Tél : 01 72 42 72 89
 Fax : 01 84 20 89 52

contact@ingebime.fr
www.ingebime.fr

1, rue du 1^{er} Mai - Axe seine Défense
 92000 Nanterre

S.C.P.

Fabrice COUVILLERS

Alain BOULARD

Huissiers de Justice Associés

64, Rue M. Berthelot

93701 DRANCY Cedex



MD:225503

Acte : 432399




PROPOSITION D'HONORAIRES



Devis N°25-01-034 - IND 0

17/01/2025



Phase d'étude

DIAGNOSTIC

DIAGNOSTIC RUE DE SAINT-DENIS

-  Adresse : 13, rue de Saint-Denis - 93120 LACOURNEUVE
-  Mission : Etude Structure

MODALITÉS DE L'AFFAIRE :

Planning de remise d'étude : à définir en commun accord.

Paiement : acompte de 50% du montant TTC à la commande puis à réception de la facture.

Conditions de paiement : Les acomptes et factures sont payables au comptant, à réception et sans escompte dans un délai maximum de 10 jours. Cette proposition est accompagnée de nos conditions générales de ventes.

Nota : Merci de préciser lors du virement de l'acompte le numéro du devis : [Devis N°25-01-034 - IND 0](#)

Remarques : Toute mise à jour réalisée conséquemment à la modification de plans d'architecte / plans de réservations / modes constructifs en cours de chantier justifiera des honoraires d'études complémentaires.



Total HT : 24 990,00 €

BON POUR ACCORD :

[*] Les études relatives à l'offre sont en conformité selon les cahiers techniques des "Eurocodes", du CSTB et des DTU en vigueur.



Tel : 01 72 42 72 89

Fax : 01 84 20 89 52



contact@ingebime.fr

www.ingebime.fr



1, rue du 1^{er} Mai - Axe seine Défense

92000 Nanterre



PROPOSITION D'HONORAIRES

DESCRIPTIONS	TOTAL
A/ HYPOTHÈSES PRISES POUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA PROPOSITION :	
1- Prise en compte des données d'entrée et de la visite du site. 2- <u>Missions</u> : Diagnostic de la structure du bâtiment existant.	
B/ DESCRIPTIF ÉTUDES STRUCTURES :	24 990,00 €
1- Collecte et analyse des données d'entrée complémentaires. 2- Visite sur site pour prise de relevés et audit visuel. 3- Interprétation des relevés. 4- Établissements des hypothèses d'étude. 5- Édition d'un rapport diagnostic comprenant : -> Etat des lieux. -> Établissement d'un reportage photos. -> Identification des matériaux de construction et évaluation de leur état de dégradation ou de détérioration. -> Établissement d'une liste des désordres constatés. -> Définition des causes probables des désordres. -> Évaluation des risques structurels et des sécurités. -> Préconisations et conclusions.	
C/ DESCRIPTIF PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES :	COMPRIS
1- Assistance technique. 2- Envois informatiques.	
	24 990,00 €
Assistance Technique. Envois Informatiques PDF.	COMPRIS

Montant T.V.A 20% : 4 998,00 €
 Montant TTC : **29 988,00 €**

** Ajout de nouvelles données d'entrée, pièces manquantes, réservations NON CONTRADICTOIRES avec les données précédentes.

Tel : 01 72 42 72 89
 Fax : 01 84 20 89 52

contact@ingebime.fr
 www.ingebime.fr

1, rue du 1^{er} Mai - Axe Seine Défense
 92000 Nanterre

Le présent procès-verbal comporte quarante-deux photographies numériques, le tout sur trente pages.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent Procès Verbal de Constat pour servir et valoir ce que de droit.

